



Ville d'Angoulême
Extrait du registre des délibérations

Convention de partenariat Exposition Moi Jeune Citoyen

DE20151214_9	Conseil municipal du 14 décembre 2015
Rapporteur : Joël GUITTON	Télétransmise à la Préfecture le 16 DEC. 2015 Affichée le 16 décembre 2015

L'an deux mille quinze le quatorze décembre à 18 heures 00, les membres du Conseil municipal se sont réunis à l'Hôtel de ville suivant la convocation qui leur a été adressée par M. le Maire en application des articles L 2121.9, L 2121.10 et L 2121.12 du Code Général des Collectivités Territoriales

Date de convocation : 23 novembre 2015

Membres présents :

M. BONNEFONT, Mme GARCIA, M. YOU, M. ELIE, Mme VOUVET, M. GUITTON, Mme LAGRANGE, M. BOURGOIN, Mme DE MAILLARD, M. MONIER, Mme WILLAUMEZ-GUILLEMETEAU, M. DEBROSSE, Mme FAVE, Mme CHAUVET, M. MARQUET, M. BOUAZZA, Mme BOUTTEMY, M. GATELLIER, Mme FRANÇOIS-ROUGIER, Mme ARLOT, Mme LASBUGUES, M. PIERRE-JUSTIN, M. VERGNAUD, M. POUSSET, M. OZDEMIR, Mme BIDOIRE, Mme MACULA, M. ACHARKI, M. CHUPIN, Mme LAÏRI, M. BOUAZZA, M. PAIN, M. BOUCHAUD, Mme RICCI, Mme PEREZ, M. SARDIN

Ont donné procuration :

- M. CAZENAVE à M. BONNEFONT
- Mme LEGRAND à M. VERGNAUD
- Mme DUBOIS à M. GATELLIER
- Mme SERRALHEIRO à M. GUITTON
- Mme BOURGOGNE à Mme DE MAILLARD
- M. LAVAUD à Mme PEREZ
- Mme COUTANT à Mme RICCI

Certifié exécutoire
Pour le Maire,
Le(La) Directeur(rice) Général(e)
Adjoint(e)

Secrétaire de séance : Mme Isabelle LAGRANGE

Convention de partenariat Exposition Moi Jeune Citoyen

Solidarité
id : 1172

Conseil municipal
14 décembre 2015

9

Rapporteur : Joël GUITTON

Dans le cadre du Conseil Local de Sécurité et de Prévention de la Délinquance, l'action Moi Jeune Citoyen est mise en œuvre depuis 2013 auprès des élèves des collèges, des villes d'Angoulême et de Soyaux, suite à la délibération du Conseil municipal du 14 mai 2012.

Cette action s'inscrit dans le cadre :

- de la mission confiée au Maire par la loi du 5 mars 2007 relative à la prévention de la délinquance,
- des orientations des Plans National et Départemental de Prévention de la Délinquance de 2013,
- de la Stratégie Territoriale du Conseil Local de Sécurité et de Prévention de la Délinquance de la Ville d'Angoulême.

Pour rappel, l'exposition Moi Jeune Citoyen vise à sensibiliser les jeunes de 9 à 13 ans sur des situations qu'ils peuvent rencontrer à la maison, à l'école, et dans la rue, et ce, en lien avec la réglementation.

En 2014, le SIVU de l'Isle d'Espagnac a sollicité la Ville afin de bénéficier de cet outil. Pour leur Projet Educatif de Territoire intercommunal, la commission du SIVU est chargée de réfléchir à tous les axes de travail possibles afin d'améliorer le climat scolaire et de participer à l'éducation citoyenne des enfants de leur territoire.

La participation financière du SIVU Enfance Jeunesse s'élève à 250€ par animateur pour l'année 2015 (recouvrant les frais de formation, de repas).

Le SIVU Enfance Jeunesse a positionné 4 animateurs sur cette action, par conséquent le montant de sa participation financière s'élève à 1 000 € pour l'année 2015.

Il vous est proposé d'approuver la convention annexée à la présente délibération, en vue du partenariat avec le SIVU Enfance Jeunesse de l'Isle d'Espagnac, et d'autoriser Monsieur le Maire ou son représentant à la signer.

Après en avoir délibéré, le Conseil, à l'unanimité, adopte la proposition du rapporteur.

Fait et délibéré au Conseil Municipal le dit jour
14 décembre 2015
Pour extrait conforme,
P/Le Maire,
l'Adjoint



